

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20210204-009****du 04 février 2021****n°009****page 1/2****EXTRAIT :****Nombre de membres en exercice : 39**

PRESENTS (36) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIÉ, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Séverine BART, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Gilles MAUDUIT, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Didier SIMONET, Patricia BAZIN, Marion LATUS, David SIMON

POUVOIRS (2) :

Yves TROUSSELLE donne pouvoir à Françoise MERY
Sophie GUEGUEN donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN

EXCUSES (1) : Jean-Pierre de MICHIEL

Nom du secrétaire de séance : Thomas BAUDIN

RAPPORTEUR : Madame Évelyne AZIHARI**OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

1) *Pour faire suite à la tenue des Commissions Administratives Paritaires du 14/12/2020, la ville de Châtellerault souhaite promouvoir des agents à un grade d'avancement. Il est proposé de créer les postes correspondants. Les postes précédemment occupés par les agents promus seront supprimés après avis du Comité Technique.*

2) *Afin de piloter, animer et mettre en œuvre la Gestion Urbaine de Proximité au sein des quartiers prioritaires de la ville de Châtellerault, il est proposé de créer un poste de coordinateur(trice) de la gestion urbaine de proximité et participation citoyenne, rattaché à la direction générale adjointe du Développement Local et de l'Aménagement, de catégorie B toutes filières confondues, à temps complet.*

Il/elle sera chargé(e) d'intervenir sur 6 axes majeurs : cadre de vie, résidentialisation, aménagements, développement d'animations socio-culturelles, prévention et sécurité urbaine, insertion socio-économique et sera chargé/e de piloter, animer et mettre en œuvre la Gestion Urbaine de Proximité au sein des quartiers prioritaires de la ville de Châtellerault, articulée avec les dispositifs de renouvellement urbain et le contrat de ville.

Il/elle aura pour missions principales de :

- Contribuer à l'élaboration et au suivi d'un programme d'actions de la GUP*
- Animer des instances de concertation avec les partenaires (comités techniques, groupes de travail thématiques...)*
- Participer ou organiser des actions d'accompagnement ou de sensibilisation auprès des habitants et acteurs de proximité : propreté/tri sélectif, nature en ville, respect du cadre de vie, « bien vivre » dans son quartier, démarches participatives, démarches à l'initiative des habitants-conseils citoyens (mémoire de quartier, jardins partagés...).*

Les candidats devront justifier d'une expérience administrative et technique, connaître le fonctionnement de la collectivité, le travail en équipe et en concertation. Il/elle saura animer, fédérer, mobiliser des partenaires internes et externes (élus, partenaires institutionnels, associations, administrés) pour la conduite de projet. Une connaissance des dispositifs du renouvellement urbain et de la cohésion sociale sera un atout.

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20210204-009

du 04 février 2021

n°009

page 2/2

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n°17 du 17 décembre 2020 portant modification et mise à jour des effectifs,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

CONSIDERANT le tableau des emplois ci-annexé,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- 1) 4 postes dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps complet,
1 postes dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps non complet,
- 2) 1 poste de catégorie B toutes filières confondues, à temps complet.

Vote : **Adopté à la majorité**

POUR : 36

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 2 D. SIMONET, P. BAZIN

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice des affaires institutionnelles et juridiques
Céline NICOUUD